

Culture

Senlis en harmonie

Conservatoire de Musique et de Danse & Fête de la Musique

> Pages 4, 5 & 6

Journées Nationales de l'Archéologie

> Pages 11 & 12

Garde d'enfants à domicile



Ensemble, au service de vos enfants

03 44 58 20 60

5-7 Avenue du Général de Gaulle - SENLIS
 contact.senlis.60@family-sphere.fr
 www.family-sphere.fr



ALIO BBOU SERVICE SARL AGENCEMENT PAR L'ÉCRAN 509393849 - RCS Compiègne 509 395 849 - Entreprise indépendante membre du réseau Family Sphere - illustrations : S. Berthel et NN - Senlis



TRANSACTION - LOCATION
 GESTION - SYNDIC

SENLIS, Intra-Muros

Situé rue du Chatel, charme et authenticité pour ce bel appartement deux pièces en duplex faibles charges.

DPE : Vierge



Prix : 130 000€



SENLIS, À 2 pas du centre-ville

Maison récente lumineuse, fonctionnelle, au calme, avec séjour et salle à manger, cuisine aménagée et équipée, 5 chambres, bureau ou partie indépendante possible au rez-de-chaussée. Sous-sol total, ardin exposé au sud.

DPE : C

Prix : 680 000€

SENLIS, Proche de la Mairie

Idéalement située en Intra-Muros, maison ancienne de caractère avec son jardinet. Pièces de vie au rez-de-chaussée avec belle hauteur sous plafond, 5 chambres dans les étages, greniers aménageables. Sous-sol total. Facilités de stationnement à proximité.

DPE : En cours

Prix : 535 000€



SENLIS, Cœur de Ville

Au calme, belle maison en pierre alliant cachet et confort. Séjour avec cheminée et cuisine moderne donnant sur terrasse à l'abri des regards. 4 chambres, 2 salles d'eau. Cave, buanderie, garage. Etat impeccable. Beaucoup d'allure.

DPE : D

Prix : 680 000€

MONT L'ÉVEQUE

Charmante maison ancienne au calme, de campagne ou pour une résidence principale, avec séjour-salle à manger, 4 chambres, grenier, garage sous porche, le tout dans un environnement boisé et jardin clos de plus de 2 500m².

DPE : En cours

Prix : 499 000€



AGENCE ORPI SAINT FRAMBOURG

77, rue de la République - 60300 Senlis
 Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
 E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com
 www.orpi.com/orpisaintframbourg/

95% de clients satisfaits, c'est notre meilleure vitrine.



Optique 3000

Opticiens depuis 1968



Transitions
 La lumière sous contrôle



LE MONDE CHANGE,
 LES VERRES ESSILOR®
 TRANSITIONS® AUSSI



Senlis - 19 Place de la Halle - 03 44 53 23 24

www.optique3000.fr





Pascale Loiseleur

Maire de Senlis

Juin sera rythmé par de nombreux événements : la traditionnelle fête de la musique accueillera plus de 50 groupes et formations musicales, répartis sur 20 sites, pour le bonheur de toutes les classes d'âge. Notre dossier du mois est consacré au conservatoire de musique et de danse, qui dispense un enseignement artistique de grande qualité et rencontre un vif succès parmi la population senlisienne et au-delà.

Senlis mise sur la jeunesse et la met une fois de plus à l'honneur en ce printemps sportif et culturel : tournoi de foot au city stade du Val d'Aunette, remise du prix de lecture Ados...

N'oublions pas la journée « Daddy cool » organisée par l'association des commerçants de Senlis le 16 juin prochain à l'occasion de laquelle vous pourrez fêter les papas en passant un agréable moment en centre-ville.

La Ville est associée également à l'inauguration, suivie des premières journées portes ouvertes, du méthaniseur Valois Energie de Senlis : l'équipe municipale avait soutenu les porteurs de projet dès l'origine car cette unité de méthanisation agricole promeut des circuits courts et une économie circulaire, en valorisant des entrants d'origine locale. Elle s'inscrit dans une politique de production d'énergie propre, cohérente avec les projets de la Ville en faveur du développement durable, tels que l'EcoQuartier et le CEEBIOS (Centre d'Excellence en Biomimétisme de Senlis).

A l'image de la découverte par les Senlisiens de ce projet lors d'une réunion à la mairie en 2016, ils seront cette fois conviés à découvrir le site et échanger sur son fonctionnement.

Je vous souhaite un beau mois de juin à Senlis !

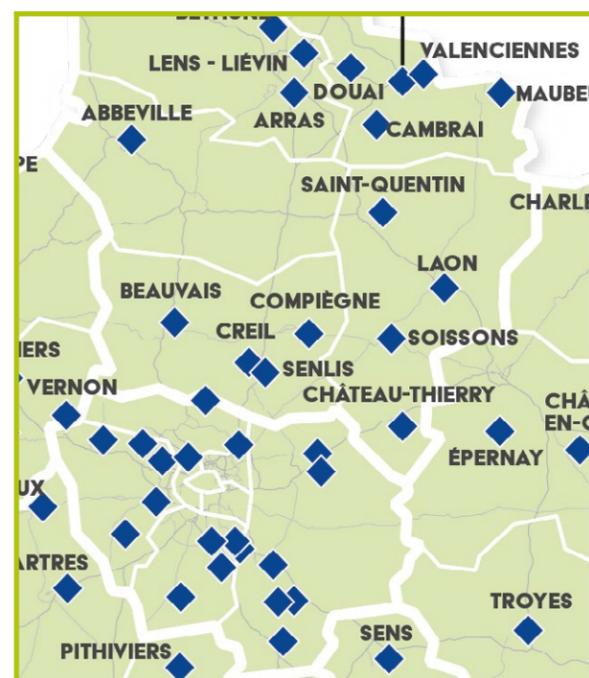
Senlis sélectionnée pour le dispositif « cœur de ville »

Lors de la 27^{ème} conférence nationale des territoires le 14 décembre dernier, le Premier ministre a annoncé l'engagement du programme « Action Cœur de ville », qui s'adresse en priorité aux villes moyennes pour lesquelles une action de redynamisation du centre-ville peut être engagée.

Senlis fait partie des 222 territoires en France et des 22 villes moyennes des Hauts de France retenus par le ministère de la Cohésion des territoires qui vont bénéficier de ce dispositif d'aide.

Élaboré en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les acteurs économiques des territoires, « Cœur de ville » vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes et à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Face aux enjeux démographiques et économiques, la Ville a déjà mis en œuvre un projet de territoire, qui existe à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU) - et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) - partagé notamment avec les services de l'État lors de son approbation en 2013. Plusieurs projets sont portés par la collectivité :



- **Le développement du quartier Ordener**, acquis par la Ville en 2014 pour favoriser un projet mixte alliant emplois autour du CEEBIOS (Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis), de la biodiversité et de l'artisanat d'excellence, de logements à destination des chercheurs, étudiants, stagiaires et jeunes travailleurs...
- **la création d'un EcoQuartier**, projet urbain requalifiant notamment d'anciennes friches ferroviaires et industrielles, avec pour ambition la création de 600 logements aux portes du centre historique et participant de la dynamique de celui-ci ;
- **la création d'un pôle d'échanges multimodal** entre l'EcoQuartier et le centre historique,
- **La revitalisation** de son centre-ville commerçant.

En effet, au sein même du centre historique, la Ville a mis en place des dispositifs pour lutter contre la vacance commerciale, même si elle est encore qualifiée de modérée (5%) par les organismes consulaires. Un périmètre de sauvegarde

du commerce et de l'artisanat est en vigueur depuis octobre 2016, et une taxe sur les friches commerciales a été instaurée en juin 2017.

Dans le cadre de l'opération « Cœur de ville », des actions spécifiques pourront être lancées afin d'aider les commerçants, notamment sur l'accessibilité aux commerces, afin d'améliorer la signalétique, ou bien encore de travailler sur le stationnement aux abords du centre-ville.

La Ville envisage également de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de centre-ville afin que l'effort sur le renouvellement urbain pour du logement neuf diversifié dans l'EcoQuartier, se double d'un réel effort de rénovation du logement ancien dans le centre historique.

Le maire de Senlis pilote la réalisation des actions et préside le comité de projet installé dans sa commune, dont la première réunion aura lieu le 6 juin prochain, en présence de nombreux partenaires (collectivités locales, chambres consulaires, organismes extérieurs, services de l'État...).

LES PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le vendredi de 9h30 à 11h.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

le Jeudi 28 juin à 20h30 en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville (sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences sur : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

• **Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes** :
M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr
• **Brichebay** : M^{me} Pruvost-Bitar : pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau : bazireau.a@ville-senlis.fr
• **Centre** : M^{me} Robert (Nord) : robert.mc@ville-senlis.fr

M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch : lhelgoualch.p@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
• **Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie** :
M^{me} Gorse-Caillou : gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
• **Bon-Secours** : M. Clergot : clergot.m@ville-senlis.fr
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
• **Villevert** : M^{me} Benoist : benoist.m@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : [VILLE-DE-SENLIS](https://www.facebook.com/ville-de-senlis)

VERSION NUMÉRIQUE
DU SENLIS ENSEMBLE SUR
WWW.VILLE-DE-SENLIS
OU VIA LE CODE QR :



À Senlis, faites de la Musique... et de la danse !

Depuis 1989, les Senlisiens ont la chance de bénéficier d'un enseignement artistique de grande qualité à l'école municipale de musique et de danse. Ce lieu d'enseignement culturel rencontre un réel succès, à tel point que les places y sont comptées !

De nombreuses et diverses pratiques individuelles et collectives sont proposées et certaines n'imposent pas de limite d'âge : il existe ainsi des cours pour adultes. Depuis septembre 2012, des cours de chant choral et de danse sont également au « catalogue ».

De nouvelles pratiques collectives ont été récemment mises en place, intégrant systématiquement tous les élèves à un ensemble musical, quel que soit leur niveau : orchestre débutant, orchestre benjamin, orchestre junior, orchestre à cordes, ensemble de guitare, batucada, atelier jazz, atelier musiques actuelles, big band de jazz, orchestre d'harmonie, ensemble vocal.

Des examens internes sont organisés en danse et en formation musicale, et des examens départementaux sont proposés aux élèves instrumentistes, afin de valider leur fin de cycle.

Le duo administratif du conservatoire - Sébastien Pautet, directeur du conservatoire et Charlotte Sa Pereira, secrétaire de direction - développe désormais une réelle « animation du territoire ». Le conservatoire municipal de Senlis est un des fleurons du rayonnement culturel de la Ville : 24 manifestations ont été organisées en 2017-2018, à Senlis, sur le territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, dans les départements du Val d'Oise et de l'Yonne.

Une nouveauté depuis septembre 2016 : le cursus Danse

Le conservatoire propose trois esthétiques de l'art chorégraphique : la danse classique, la danse contemporaine et la danse Modern'Jazz. Ce cursus débute dès l'âge de 7 ans, et des cours d'éveil et d'initiation sont proposés, à partir de l'âge de 5 ans.

- ensemble à cordes, ensemble de guitares,
 - big band de jazz, harmonie, ateliers jazz et musiques actuelles, quintette de cuivres et batucada
 - chant choral...
 - Le cours individuel d'instrument (30 min en 1^{er} cycle et 45 min en 2nd cycle)
 - Le cours collectif de formation musicale (1h en 1^{er} cycle et 1h30 en 2nd cycle)
- Les cours suivent le rythme du calendrier scolaire : pas de cours pendant les vacances scolaires.

Cordes :

Violon / Violon alto / Violoncelle
Contrebasse

Bois :

Flûte traversière / Hautbois
Clarinette / Saxophone

Cuivres :

Trompette / Cor / Trombone / Tuba

Percussions :

Batterie / Percussions

Polyphoniques :

Piano classique / Piano Jazz
Guitare classique / Guitare électrique / Guitare basse



Pour les plus jeunes : l'éveil musical et l'éveil chorégraphique

La musique et la danse participent à l'éveil de l'enfant dès son plus jeune âge, et constituent une approche fondamentale de la découverte du monde.

Dans l'éveil musical et l'éveil chorégraphique interviennent les notions d'exploration, de plaisir, de coordination de mouvement et de jeu. Les séances ont pour objectif prioritaire d'éveiller l'enfant au monde des sons et des espaces. Le but de l'éveil musical ou de l'éveil chorégraphique n'est pas une préparation à la formation musicale ou à la danse. Il s'agit de permettre une approche sensorielle et ludique qui déterminera peut-être le rapport ultérieur à la musique et/ou à la danse : il constitue une socialisation idéale. L'éveil musical s'adresse aux enfants à partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle).

L'éveil chorégraphique s'adresse aux enfants à partir de 5 ans (grande section de maternelle)

Un socle commun : la formation musicale

La formation musicale est obligatoire et s'intègre dans le cursus instrumental du 1^{er} et du 2nd cycle. Cet enseignement collectif avec huit niveaux différents permet d'acquérir les bases de lecture, d'écriture et de théorie musicale, par une méthodologie ludique et artistique, faisant appel au chant ou aux percussions corporelles.

Les classes participent aux auditions et concerts organisés par le conservatoire. Durée des cours hebdomadaires :

- 1^{er} cycle : 1h
- Fin de 1^{er} cycle : 1h15
- 2nd cycle : 1h30

La formation musicale « danse » est également proposée aux élèves entrant dans le cursus danse classique. L'apprentissage des rythmes, des pulsations, des intensités, de l'expression artistique, et le travail de reconnaissance auditive des instruments et des genres musicaux sont des atouts primordiaux pour les jeunes danseurs. Les cours de formation musicale 1^{er} cycle « danse » durent 1h hebdomadaire.



Danse classique

La danse classique est un plaisir exigeant qui allie la qualité et la rigueur. Le cursus danse classique s'organise chaque semaine de la manière suivante :

- Pour les élèves de premier cycle : deux cours de danse de 1h + une heure de formation musicale.
 - Pour les élèves de second cycle : deux cours de danse de 1h30 + une heure de formation musicale
- Hors cursus, un cours adulte est proposé depuis septembre 2017 : 1h30 par semaine.

Danse contemporaine et danse Modern'Jazz

Trois groupes sont proposés pour enfants, ados ou adultes. La danse contemporaine est souvent reconnue comme un courant libre de la danse, qui permet une expression plus libre et intuitive. La danse contemporaine n'est pas intégrée dans un cursus.

La danse Modern'Jazz est proposée depuis septembre 2017. Mariage subtil de la danse contemporaine et des rythmes afro-américains, la danse modern jazz est une discipline qui plait beaucoup aux adolescents.

Cursus instrumental : l'offre « historique » d'enseignement

Quel que soit l'instrument pratiqué, le cursus d'enseignement musical se compose de 3 cours essentiels et obligatoires par semaine :

- Une pratique d'ensemble dès la première année de 1^{er} cycle. Le conservatoire propose d'intégrer de nombreux ensembles au sein de l'établissement, suivant le niveau de l'élève et l'instrument pratiqué : orchestre débutant / benjamin / junior,

« À vos agendas »

Le Conservatoire propose plusieurs événements au mois de juin :

- **Portes ouvertes le mercredi 6 juin de 13h30 à 19h** : venez découvrir le fonctionnement du conservatoire et montrer à vos enfants les instruments rares tels que le hautbois, le cor d'harmonie, le violon alto et la contrebasse.
- **Spectacle de danse classique autour des fables de la Fontaine, le jeudi 14 juin à 19h**, au cinéma de Senlis.
- **Fête de la Musique, le 21 juin : de 17h à 23h**, sur le podium devant la Cathédrale et à la Fondation Cziffra : tous les ensembles du conservatoire se produisent, soit environ 150 musiciens.
- **Apéro-concert le mercredi 27 juin** au Bar Restaurant le Carré, à 18h, animé par les élèves de musiques actuelles.
- **Spectacle de danse contemporaine et Modern'Jazz, le jeudi 28 juin, à 19h**, au gymnase Yves Carlier.
- **Et aussi** : la fête du conservatoire **dimanche 1^{er} juillet** au lycée St Vincent, de **10h à 13h** avec l'ensemble des orchestres et des pratiques collectives...

Le parcours « découverte » : tout essayer pour mieux choisir !

La mise en place d'un parcours découverte instrumental s'appuie sur le constat que les jeunes enfants, quand ils souhaitent pratiquer la musique, choisissent des instruments qu'ils connaissent, parce qu'ils sont médiatisés ou traditionnellement connus, comme le piano ou la guitare.

Dès lors qu'on leur demande s'ils connaissent d'autres instruments comme le tuba, le hautbois, ou même la clarinette, ils ne sont plus très sûrs de savoir à quoi cela ressemble ! Aussi, le principe d'essayer et de s'initier à plusieurs familles d'instruments laisse la possibilité au jeune enfant d'exprimer ses affinités et ses aptitudes physiques. Parfois, un enfant sort un son naturellement d'un instrument à vent ou est plus à l'aise avec un archet, pour ne prendre que ces deux exemples.

L'idée du parcours découverte est d'essayer plusieurs instruments durant l'année scolaire par effectif de deux ou trois enfants par séance sur cinq ou six modules dans l'année. Le conservatoire prête l'instrument (spécifique petite main) que l'élève emmène chez lui pendant la durée du module qu'il a choisi. Si l'objectif est d'essayer autant d'instruments que de modules, le parcours est souple, on peut suivre le même module deux fois par envie ou pour raisons de disponibilités des parents (chaque instrument a son jour et ses horaires spécifiques). Ainsi, à la fin de l'année scolaire, il choisira son instrument en ayant déjà fait de la musique ! Le parcours découverte s'adresse en priorité aux élèves de 6 ans (classe de CP).

Les pratiques collectives sont au cœur du parcours

Placées au cœur du projet pédagogique développé au sein du conservatoire, les pratiques collectives sont à considérer comme de véritables dénominateurs communs de l'ensemble des pratiques instrumentales.

Sur le plan de la formation du musicien, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à la vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences.

Les préconisations officielles du Ministère de la culture donnent aux disciplines de pratiques collectives une place centrale dans le parcours de formation de l'élève. Les élèves bénéficient d'un large choix pour s'inscrire dans leur pratique collective (obligatoire dans leur parcours d'enseignement) : l'orchestre débutant, benjamin, junior, l'ensemble à cordes, de guitares, le big band de jazz, l'harmonie, les ateliers jazz et musiques actuelles, la batucada, le chant choral et le quintette de cuivres.

« En pratique »

Venez vous renseigner directement au conservatoire :
21 rue de Brichebay 60300 Senlis

Tel : 03 44 60 95 09 - conservatoire@ville-senlis.fr

Journée Portes Ouvertes :
le mercredi 6 juin, de 13h30 à 19h

Bientôt un site internet dédié (en cours de création)

« En chiffres »

23 professeurs diplômés dispensent des cours de violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, guitare classique, guitare basse, batterie, percussions, trompette, cor, trombone, tuba, flûte traversière, clarinette, saxophone...

459 élèves sont inscrits au conservatoire, pour l'année scolaire 2017-2018.

226 heures de cours sont dispensés chaque semaine, en suivant le calendrier scolaire.

Outre les instruments « classiques », plusieurs instruments rares sont enseignés, comme le cor d'harmonie, le violon alto, la contrebasse, le hautbois.

3 esthétiques de danse sont proposés : classique, contemporaine, modern jazz



MARIE CHRISTINE ROBERT : Maire adjoint en charge de la culture et des animations culturelles

« L'école municipale de musique et de danse est un service que la municipalité est fière de proposer aux Senlisiens. Sa qualité d'enseignement est excellente et les résultats lors des examens ou des concerts le prouvent. Le plaisir de jouer ensemble est également évident pour tous les musiciens et ce rôle de lien convivial est important. L'orchestre d'harmonie, qui existe depuis de longues années, est reconnu dans tout le département pour sa qualité remarquable et les différents orchestres qui se produisent régulièrement sont dynamiques, comme le prouvent les nombreux concerts proposés. Le concert de l'orchestre à cordes, dernièrement lors de la nuit des musées, a rassemblé un public nombreux et enthousiaste. Cette année un jeune élève en saxophone vient d'être admis au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Douai, ce qui est un gage de la qualité de l'enseignement !

Du côté chorégraphique, l'école de danse, très jeune, se construit petit à petit et les deux professeurs diplômés d'état mettent tout en œuvre pour que les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Nous sommes heureux que près de 500 élèves puissent profiter de cette équipe de professeurs investis et compétents et que ce service municipal apporte aux Senlisiens les loisirs, et la culture musicale et chorégraphique qu'ils désirent. »

ÉVÈNEMENT DU MOIS

Préparez votre soirée « fête de la musique »

Le 21 juin, comme chaque année et dans plus de 120 pays, le cœur de Senlis va battre au rythme de la Musique, ou plutôt « DES » musiques.

Plus de 50 groupes et formations musicales, de tous les genres musicaux : classique, jazz, variété, hard rock en passant par le reggae... proposeront plus de 60 représentations, réparties sur 20 sites en centre-ville, de 17h à 23h30. Fidèle à l'esprit de cette Fête, dont 2018 sera la 37^e édition, la très grande majorité des groupes sont amateurs. Le conservatoire municipal de musique et de danse s'y produira aussi en force (voir pages 4 & 5), ainsi que le Service Jeunesse de la ville, sur le parking du cerf, avec une scène « electro-clubbing » (musique électronique). L'animation sera partout présente en ville pendant toute la soirée : terrasses des cafés, commerces, restauration sur place, buvettes...

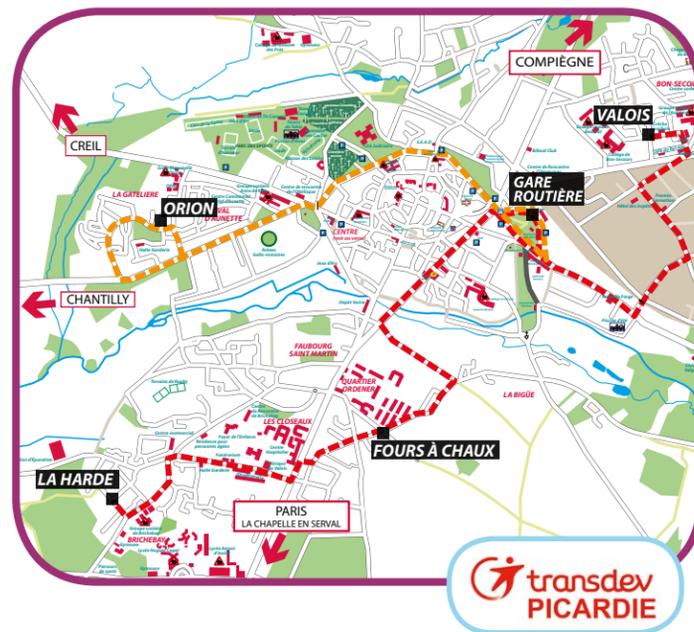
Le programme détaillé est déjà en ligne sur l'agenda officiel Fête de la Musique National (fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/Programme) et sur le site internet de la ville. Il sera disponible en version « dépliant » dès le week-end précédent, à l'Office du Tourisme et à l'Hôtel de ville.

En pratique :

Des navettes gratuites du TUS (Transport Urbain Senlisien) sont mises en place comme chaque année, de la fin du service habituel, jusqu'à 23h30 / minuit : il s'agit des lignes habituelles, avec une extension du trajet du Nord au Sud et de l'est vers l'ouest (voir plan)

Vigilance !

L'attention est attirée cette année, sur les travaux en cours rue du Châtel. Un balisage sera mis en place. Comme toujours, l'interdiction de stationnement le jour même, sera effective dès 14h dans tout le centre-ville. Le centre-ville historique sera rendu complètement piéton à 17h précises : aucun véhicule ne pourra plus circuler en raison du dispositif Vigipirate renforcé. **Que la fête soit belle... !**



INFORMATIONS MUNICIPALES

Action Sociale



Les sorties de l'été 2018

Il reste des places pour les excursions de l'été, à la demi-journée et à des tarifs préférentiels :

- Le Mercredi 25 juillet à Gerberoy, pour une visite guidée du village médiéval.

Cette après-midi est proposée au tarif préférentiel de 4,83 € (qui peut varier en fonction du nombre définitif de participants). Attention, cette sortie nécessite de marcher pendant près d'1h30 sur un terrain un peu escarpé (montées et descentes dans la ville).

- Le mercredi 1er août, une demi-journée à Beauvais, avec visite guidée de la Maladrerie Saint-Lazare, est proposée au tarif préférentiel de 7,30 €.

- Le vendredi 10 août, une demi-journée est proposée gratuitement à Méru, avec visite guidée du Musée de la Nacre.

Pour plus d'informations, voir le numéro du Senlis Ensemble de Mai 2018

En pratique :

- Le transport est pris en charge par la Ville de Senlis et les sorties sont gratuites pour les détenteurs de la carte du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis.

- Le règlement s'effectuera au moment de l'inscription, par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou en espèce (l'appoint sera demandé).

- Seules deux inscriptions maximum par personne pourront être enregistrées.

Les inscriptions envoyées par courrier ne seront pas prises en compte.

Santé

Maladies de la mémoire, venez en savoir plus...



L'association France Alzheimer propose une conférence sur les maladies de la mémoire : maladie d'Alzheimer et pathologies neurodégénératives apparentées. Y seront expliqués en particulier le diagnostic, la prise en charge, le parcours de soins, la place des aidants...

Elle sera animée par le Dr Aude Rolland, praticien hospitalier gériatre et responsable de l'hôpital de jour gériatrique du Pôle de gériatrie clinique du GHPSO de Senlis.

Ouvert à tout public, mercredi 20 juin à 18h, salle d'honneur de l'Hôtel de ville.

Périscolaire

Pensez aux inscriptions de l'année scolaire 2018-2019

Les dossiers d'inscription aux différents services périscolaires (restauration scolaire, accueil périscolaire et mercredi loisirs) pour l'année scolaire 2018-2019 sont disponibles.

- En mairie à la direction de l'Éducation.
- sur le site internet de la ville : www.ville-senlis.fr, rubrique « Enfance »

Vous pouvez dès à présent déposer votre dossier, dûment rempli et accompagné des photocopies des documents demandés, à la direction de l'éducation en Mairie, et ce jusqu'au vendredi 6 juillet 2018 dernier délai.

Pour tous renseignements, merci de contacter le service Éducation au 03.44.32.01.44 ou par mail : periscolaire@ville-senlis.fr

Fête des mères

Fête des mères à la maternité de Senlis du GHPSO



Dimanche 27 mai matin, à l'occasion de la fête des Mères, Pascale Loiseleur, maire de Senlis et Slimane Boussekhane, Directeur adjoint, en charge, au Groupement Hospitalier Public du Sud de l'Oise du site de SENLIS et des affaires générales, ont rendu visite aux jeunes mamans et leur ont offert une rose au nom de la municipalité.

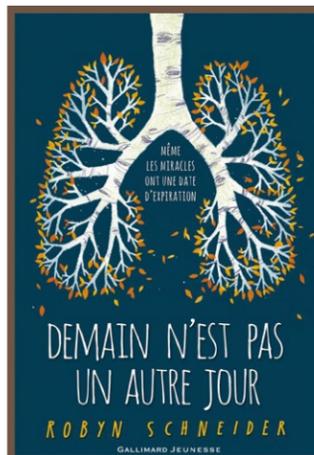
Le site de Senlis à vu naître, en 2017, 1739 enfants sur les 3187 de l'ensemble du GHPSO.

Bonne fête à la maman et bienvenue aux jumeaux !

Culture - jeunesse

Bibliothèque municipale, le « Prix littéraire Ados » a été décerné !

Après une (presque) pleine année scolaire de lecture, une matinée de débats, soulevant de nombreux points de vue, des désaccords, mais toujours une belle écoute, puis un vote, le jeudi 24 mai... le gagnant du Prix Ados 2017-2018 est :



Demain n'est pas un autre jour

de Robyn Schneider chez Gallimard

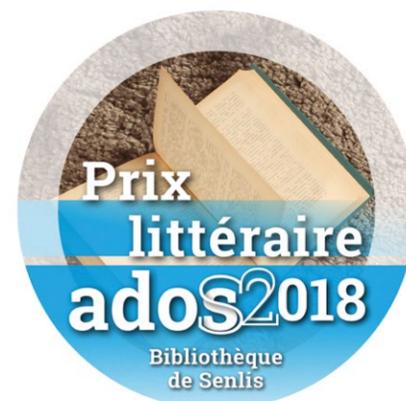
Lane est atteint de tuberculose. Il est donc envoyé à Latham House, une sorte de pensionnat pour jeunes atteints de forme sévère de tuberculose. Petit à petit, il va s'intégrer à la vie de cet établissement, tomber amoureux de Sadie et se lier d'amitié avec toute une petite bande de jeunes, qui comme lui doivent subir les conséquences de cette maladie tout en refusant de s'enfermer dans une vie triste...

Roman à deux voix, qui alternent les chapitres. Une fois Lane, une fois Sadie. On traverse un pan de leur vie, entre espoir et résignation mais avec toujours cette rage de vivre propre aux adolescents.

Quelques avis échangés par les 66 élèves des collèges/lycées de Senlis, présents lors de la matinée de débat :

- « Livre très intéressant, on s'attache aux personnages »
- « Il y a de vrais sentiments, ça fait réel, naturel. Le topo sur les médocs c'est peut-être de trop »
- « Le livre montre vraiment la réalité, la boucle est bouclée »
- « Il y a des morts mais ce n'était pas violent, on sentait le truc arriver. C'est plein d'émotion et de sentiments réalistes »
- « On voit la vie des malades condamnés à mourir. Une relation se crée mais est détruite par la maladie. Tous les amis meurent jeunes, le héros reste seul »
- « L'histoire se rapproche de « nos étoiles contraires ». C'est proche de la réalité. Je me demandais lequel des deux allait mourir et lequel allait vivre... »

Les bibliothécaires sont déjà en recherche de titres à proposer pour la saison prochaine !



Etat-Civil

Vos demandes d'actes en ligne

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives des usagers du service public, la Ville de Senlis a mis en place les demandes dématérialisées d'actes d'état-civil pour des événements ayant eu lieu dans sa commune : naissances ; mariages ; décès.

Si vous êtes concerné(e), vous pouvez désormais compléter informatiquement le formulaire adéquat au moyen du lien ci-après et y joindre les pièces demandées le cas échéant :



www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Citoyennete-Etat-Civil/Demandes-d-actes

Sachez que le site de la ville n'est plus relié au site « service-public.fr » pour ce type de demandes. Cette procédure complète celles déjà existantes, à savoir :

- Formuler une demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse (en fournissant un certain nombre d'informations),
- ou vous rendre dans le service adéquat (service Citoyenneté pour ce qui nous concerne) pour retirer l'acte concerné (en fonction de votre qualité d'ayant-droit) muni dans la majeure partie des cas d'un justificatif d'identité.

! Attention, sur Internet certains sites vous facturent des actes d'état-civil !

Nous rappelons ici le caractère gratuit de la délivrance des actes d'état-civil et la vigilance nécessaire devant des demandes de paiement dans le cadre de vos recherches sur internet à ce sujet. Il s'agit dans la majeure partie d'établissements qui jouent un rôle d'intermédiaire entre le demandeur et la commune concernée et exigent en contrepartie une participation financière.

Ainsi, très fréquemment des usagers nous informent avoir réglé (par carte bancaire) la somme de 20 euros (en moyenne) par acte d'état-civil demandé.

Une commune peut mettre en place une facturation au titre de l'affranchissement des actes à faire parvenir à l'utilisateur, mais elle ne peut, à ce jour, solliciter un paiement pour chaque acte d'état-civil délivré, la loi ne le prévoyant pas.

Service Jeunesse

Tournoi de football à 5 !

Samedi 9 juin au city stade du Val d'Aunette, le Service Jeunesse de la ville organise un tournoi de football à 5.

La rencontre sportive se déroulera de 13h à 17h, les inscriptions sont gratuites et se font directement sur place, par équipe de 5 (sous réserve des conditions météorologiques).

Ce tournoi est réservé aux jeunes âgés de 12 à 17 ans : à vos baskets !



Jeunesse

Le centre de secours de Senlis recrute ses jeunes sapeurs pompiers...



Avis aux Jeunes entre 13 et 14 ans : si vous êtes en bonne forme physique, et que l'expérience de secourir vos concitoyens vous intéresse, le Centre de secours de Senlis lance ce mois-ci sa campagne de recrutement en vue de la prochaine rentrée.

La formation commencera en septembre et les cours auront lieu les samedis après-midis, de 13h45 à 18h15, sur les thématiques : incendie, secourisme et activités physiques de sportives.

Modalités et conditions à voir sur place

Pour tout renseignement au Centre de Secours de Senlis : 03 44 60 76 40

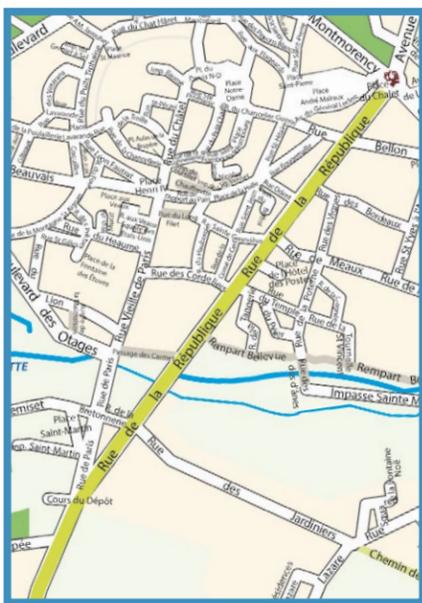
CADRE DE VIE

Travaux

Rue de la République, le calendrier des travaux suit son cours

La requalification de cet axe central et traversant de Senlis, qui est aussi une voie départementale, fait suite à la sollicitation de la ville de Senlis, dès 2011, auprès du Conseil départemental de l'Oise, de reprise de l'enrobé routier. Celui-ci a accepté de programmer en août 2017 la rue du Faubourg St Martin (non prévue au départ) puis en août 2018 la rue de la République (voir Senlis Ensemble de juin 2017, accessible en ligne).

La municipalité a saisi l'opportunité de mobiliser les moyens financiers et humains à la même période, afin de mener toutes les améliorations en sous-sol et en surface, directement en lien avec ces travaux de voirie. Ainsi, la reprise des trottoirs, des candélabres d'éclairage urbain, du fil d'eau d'évacuation des eaux pluviales, les mises à niveau des rues reliées, l'assainissement, l'enfouissement des réseaux, la sécurité des cyclistes, le stationnement, et l'esthétique générale ont pu être menés ou sont en cours.



Durée et nature des travaux

Ce chantier d'amélioration se déplace depuis juin 2017 et jusqu'à fin août 2018. Il est organisé de façon à adapter les travaux à l'activité habituelle senlisienne : marchés, circulation des riverains, TUS, livraisons... sans fermeture de la voie, mais avec mise en place de circulations alternées.

Entre les deux phases, la municipalité réalise tous les aménagements et mises en conformité programmés, rendus nécessaires par la remise à niveau de la chaussée.

Cette 2^e phase, rue de la République, prévoit :

- Mise en conformité PMR des passages piétons, arrêts de Bus,
- Amélioration du raccordement des voies adjacentes
- Insertion du stationnement longitudinal dans le trottoir

- Entrées cochères marquées par une rangée de pavés de part et d'autre de l'accès
- Création « d'un tourne à gauche » pour accéder au parking de la poste
- Remplacement des mâts d'éclairage urbain par de nouveaux, plus adaptés à la qualité de cette avenue urbaine.

La reprise de l'enrobé par le conseil départemental interviendra de nouveau pendant environ 3 semaines au mois d'août 2018 et seulement la nuit, entre 22h et 4h, afin de réduire au maximum les nuisances, car les voies de circulation seront fermées.

Pendant la durée de ce chantier, les Senlisiens sont invités à coopérer en respectant la signalisation sur site et les interdictions de stationnement, sous peine d'enlèvement, car les retards générés par leur non-respect impactent le calendrier général des travaux...

Fin août 2018, la satisfaction partagée d'une traversée de Senlis embellie aura vite fait oublier les mois de chantier...

Transports

Stop aux dégradations dans le TUS !

Le Transport Urbain Senlisien est un service utile, voire indispensable pour de nombreux Senlisiens et il est gratuit pour l'utilisateur.

Pourtant il est victime de dégradations régulières de la part de certains...

Nous rappelons que les bus sont équipés de caméras de vidéo-protection. Toute nouvelle dégradation fera l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie, avec remise de l'enregistrement vidéo. Ces bus sont financés par la ville de Senlis pour le bien de tous : les dégrader est non seulement répréhensible, mais pénalise l'ensemble des utilisateurs.

Civisme

Rappel de bien vivre ensemble - précision

Le numéro de Senlis Ensemble du mois de mai précisait les règles de bonne pratique en matière de nuisances sonores, que nous publions à nouveau car elles sont toujours d'actualité en cette saison...

- Il est obligatoire d'assurer l'élagage des haies, branches et racines d'arbres qui déborderaient excessivement sur la voie publique. Les agents de la ville peuvent vous inviter, par un courrier dans la boîte à lettres, à procéder à cet entretien (conformément à l'article L.2212.2 du code général des collectivités territoriales).
- Pour mener ces travaux de jardinage (et de bricolage bruyant), les horaires sont encadrés par un arrêté préfectoral du 15 novembre 1999. Ils sont autorisés :
 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.
 - Le samedi entre 9h et 12h et 15h à 19h.
 - Le dimanche **et les jours fériés**, entre 10h et 12h.

En dehors, le repos prévaut.

- Les propriétaires de chiens sont invités à ne laisser aucune trace du passage de leur animal sur la voie publique, sous peine de se voir appliquer une amende de 68€.
- L'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et passible de contraventions par la Police Municipale (entre 68 et 150€, voire 1500 € en cas de transport de déchets).

Senlis à pied

Rue Rougemaille piétonne, c'est reparti pour tout l'été, et même plus !

Sur une initiative des commerçants, et avec leur participation, une piétonisation temporaire de la rue Rougemaille avait été mise en place pendant l'été 2017. L'expérience, qui bénéficie d'une rue refaite complètement par la ville fin 2016, s'est avérée un succès ; elle est donc renouvelée cette année, le soir, de 19h à minuit.

La période est même étendue : **du 1^{er} mai au 30 novembre** cette année, contre la période plus courte du 16 juin au 1^{er} octobre 2017.

Profitez de cette opération, dont l'objectif vise à développer l'attractivité et la convivialité du centre-ville de Senlis en période estivale...

ÉCONOMIE LOCALE

Fête des pères

DADDY COOL, l'événement qui met les papas à l'honneur

Le **samedi 16 juin**, l'association des commerçants de Senlis organisent une animation « DADDY COOL » et vous invite à célébrer les papas à l'occasion de la fête des pères. Venez trouver de quoi gâter les papas et passer une belle journée en centre-ville : concerts, food truck, gourmandises et cadeaux chez les commerçants adhérents.



Galerie Gilbert Dufois

Nouveau service encadrement !

Après une pause de dix ans, consacrée au développement de la Galerie Gilbert Dufois, et à l'ouverture d'une galerie à Paris, l'atelier d'encadrement fondé en 1989 reprend son activité, pour ses clients particuliers et collectionneurs avertis.

Avec l'ouverture récente d'un nouvel espace, l'atelier Gilbert Dufois s'est agrandi et vous propose des solutions d'encadrement sur-mesure du plus classique au plus contemporain. Le choix et le conseil sont proposés à la galerie, 8 place Henri IV à Senlis vendredi, samedi toute la journée et dimanche matin et sur rendez-vous.

Pour tous renseignements : 03 44 60 03 48 ou 06 85 54 92 36.

Loisirs

Pêche à la truite

Les étangs de la Bigüe changent de gérant ! Allan Deswarte reprend la main et vous accueille tous les jours de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi.

17 euros la demi-journée (4 truites lâchées) ou 32 euros la journée (8 truites lâchées). Location de matériel pour 3 euros et vente d'appâts sur place.

En plus d'une vente de truite à emporter, une initiation pour les enfants est également disponible le mercredi matin pour 7 euros ou le dimanche matin gratuitement. Matériel fourni.

Pour plus d'informations : 06 47 85 78 80.

Santé

Intermède Cancer, une entreprise au service des malades

Fondée en 2013 par une Senlisienne, Valérie Hinaux, Intermède Cancer change de main mais continue sa route. Depuis décembre 2017, Annie Vigneron, après 15 ans d'expérience, change de cap professionnel et reprend l'entreprise, accompagnée de Catherine Vidal, son assistante. Épaulée par Yann Shilling du C.R.A., une association qui met en relation les Cédants et les Repreneurs d'Affaires, Annie Vigneron a pu rencontrer Valérie Hinaux et a eu un coup de cœur pour cette activité.

Valérie Hinaux, atteinte d'un cancer du sein en 2007, a mis en place tout ce qui lui a manqué lorsqu'elle a subi ses traitements : trouver dans un même lieu tous les produits dont elle avait besoin pour pallier les effets secondaires de la maladie : prothèses capillaires, bonnets, turbans, lingerie, prothèses mammaires, cosmétiques...



Annie Vigneron et Catherine Vidal

Intermède Cancer les propose à travers un réseau de conseillères ayant un statut de vendeuse à domicile (VDI) sur toute la France. La majorité d'entre elles ont été touchées par la maladie : elles partagent leur expérience et astuces avec les malades, les accompagnent à leur domicile pendant ces moments de vie difficiles en leur

proposant des produits adaptés et surtout en adoptant une pensée optimiste et positive ! Les rendez-vous sont bien sûr gratuits et sans engagement. Intermède Cancer a déjà la confiance de nombreux professionnels de santé qui trouvent une valeur ajoutée à l'accompagnement à domicile. Cependant, tout soutien du corps médical pour l'activité est le bienvenu car il est essentiel à la pérennité de l'entreprise et aux services apportés aux malades.

Agréée par la sécurité sociale et adhérente à la charte des perruquiers de l'INCA (Institut National du Cancer), la société compte actuellement 21 conseillères et est en plein développement.

Si vous souhaitez rejoindre ce projet, n'hésitez pas à envoyer CV et lettre de motivation à infos@intermede-cancer.fr

Les patients peuvent venir au bureau situé 16, rue Thomas Couture à Senlis où ils pourront essayer tous les produits.

Site internet : www.intermede-cancer.fr et tél : 03 44 71 47 35.

Le service Sophia pour les personnes asthmatiques arrive dans l'Oise

Depuis quelques semaines, la Caisse d'assurance maladie (CPAM) de l'Oise invite par courrier les 4 953 personnes asthmatiques recensées à bénéficier du service Sophia, un accompagnement personnalisé pour mieux vivre avec son asthme.

Pour mener une vie sociale, professionnelle et sportive aussi normale que possible, il faut adopter les bons réflexes et suivre un traitement adapté. Pour aider les personnes asthmatiques à mieux contrôler leur maladie et limiter ainsi son impact, l'Assurance Maladie propose cet accompagnement, afin de maintenir un bon niveau d'information et une réelle motivation entre les consultations avec le médecin traitant ou le pneumologue.

Destiné, sous conditions d'éligibilité, aux personnes de 18 à 44 ans, il est gratuit, sans engagement et propose une palette de services pour mieux comprendre les mécanismes de la maladie, l'action des traitements, les facteurs déclenchants et l'importance du suivi médical.

Le site : ameli.fr/sophia-asthme présente le service Sophia et propose aux adhérents un espace personnel et sécurisé pour poser, par exemple, des questions par écrit aux infirmiers-conseillers en santé.

Sophia, est aussi un service d'accompagnement lancé en 2008 auprès des personnes ayant du diabète.

Pour plus d'informations sur le service Sophia : ameli.fr/sophia-diabete et ameli.fr/sophia-asthme

Journées nationales de la Macula du 25 au 29 juin

La macula, zone située au fond de l'œil, est minuscule mais essentielle à la vision des détails. Pour la 3e année consécutive, ces journées sont organisées par la Fédération France Macula et l'Association DMLA, en collaboration avec les acteurs clés du monde de l'ophtalmologie. Elles visent à informer le grand public sur les maladies de la macula et surtout à inciter les personnes à risque à se faire dépister auprès des ophtalmologistes et services hospitaliers partenaires (www.journees-macula.fr/gp/liste.php).

Autour de Senlis, trois permanences sont proposées pour le dépistage, au centre Hospitalier de Compiègne (8 Avenue Henri Adnot, 60200 Compiègne) :

• **Dr Thang-Huong DAO, le mercredi 27 juin de 14h à 16h et le vendredi 29 juin de 14h à 16h**

• **Dr Faliha NEBIA-TERKI, le vendredi 29 juin de 14h à 16h**

N° vert service et appel gratuits : 0 800 002 426

Tél Consultations service Ophtalmologie : 03 44 23 61 95:

Emploi

Coup de Pouce à l'emploi et au développement économique



La CCI Territoriale de l'Oise déploie la convention de revitalisation de la Société Office Dépôt

depuis plusieurs mois maintenant. Lors d'un comité de suivi qui s'est tenu le 26 avril dernier en Sous Préfecture de Senlis, l'axe de la convention dédié aux aides à la création de nouveaux emplois par les entreprises a été abondé de 168 000 €. Une bonne nouvelle pour les entreprises du territoire qui projettent de nouveaux recrutements : l'aide financière est de 3 000 € / emploi. Ce dispositif de revitalisation est composé d'une palette d'outils et d'aides financières destinés aux porteurs de projet en création, aux reprises d'entreprises et aux entreprises.

• **Créateurs et repreneurs d'entreprises** : Aide financière à l'accompagnement et à la formation pour la création ou la reprise d'une entreprise, ou à la reprise effective d'une entreprise.

• **Entreprises** : Aide financière à la mise en œuvre d'une action (conseils portant sur l'amélioration et la dynamisation des performances industrielles).

• **Entreprises** : Aide financière pour la mise en œuvre d'un diagnostic Ressources Humaines.

Territoire concerné : Ville de Senlis ainsi que les Communautés de communes de Senlis Sud Oise, de l'aire Cantilienne, de Creil Sud Oise et une partie du Pays d'Oise et d'Halatte.

Plus d'informations : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise Mme Pascale Guillard Tél : 03 44 79 80 45 www.oise.cci.fr/Developper-votre-entreprise/Connaitre-nos-initiatives

Énergie

Méthaniseur Valois Energie de Senlis : 1^{ères} journées portes ouvertes

Le samedi 16 juin, la société Valois Énergie, unité de méthanisation agricole, opérationnelle à Senlis depuis septembre 2017, organise sa 1^{ère} journée « portes ouvertes » à destination des Senlisiens.

Saisissez cette opportunité de découverte et d'échange avec les porteurs de cette structure innovante de production locale de biométhane, qui depuis maintenant plus de 9 mois alimente en partie le réseau de gaz de la ville de Senlis.

Les Senlisiens avaient été invités en octobre 2016 à une réunion de présentation de ce qui était alors un projet ambitieux, dont les travaux allaient juste commencer. Un peu plus de 18 mois plus tard, le site est pleinement opérationnel, et produit son biométhane (énergie renouvelable) à raison de 200 Nm³/ par heure, et à partir de pulpes de betteraves, de déchets de culture ou de cultures intersaisons, issues de silos.



Sa particularité : le gisement utilisé est essentiellement d'origine végétale et ne génère donc aucun effluent d'élevage. A plein régime, l'installation sera même

capable, durant l'été, de subvenir aux besoins en gaz naturel des villes de Senlis, Chantilly et d'une partie de Gouvieux, soit la consommation de 30 000 habitants.

Ce site est géré par plusieurs agriculteurs céréaliers locaux et se situe en périphérie de la ville de Senlis, qui y a apporté son soutien enthousiaste et s'est montrée intéressée pour y valoriser ses déchets verts. Le Parc Naturel Régional Oise Pays de France a également apporté son concours pour faciliter l'intégration paysagère des principaux ouvrages.

Valois Energie démontre que les projets de méthanisation peuvent s'insérer dans le paysage péri-urbain et devenir des sources de production de nouvelles énergies renouvelables, et en quantités significatives, à partir de matières premières végétales. Ce biométhane présente les mêmes propriétés que le gaz naturel, il est injecté dans le réseau de distribution de GRDF, et est racheté par Engie. Ce projet s'inscrit également dans le cycle des productions céréalières, en valorisant des cultures intermédiaires, implantées entre deux cultures alimentaires principales. La fertilisation est assurée par le digestat : fertilisant naturel obtenu après dégradation biologique des matières premières végétales. Cette technique présente un double bénéfice : garder les sols actifs et supprimer les engrais chimiques, car le digestat constitue un engrais complet.



Le site du Méthaniseur de Senlis

Valois Énergie, samedi 16 juin de 9h à 11h30 puis de 13h à 17h, Chemin des Rouliers

INITIATIVES LOCALES

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Conférence sur la ferme de Beaulieu-le-Vieux

Une (re)construction de la fin de la guerre de Cent Ans

Sur le territoire de Baron (Oise), la magnifique mais méconnue ferme de Beaulieu-le-Vieux remonte au XVe siècle et constitue un bel exemple de reconstruction d'un édifice civil après les ravages de la guerre de Cent Ans. L'ensemble a fait l'objet d'une étude de Master 2 qui a permis d'en retracer l'histoire et de préciser sa datation. **Conférence donnée par Maxime Chartier, Université de Tours, samedi 9 juin 2018, 15 h, Salle du Prieuré Saint-Maurice, impasse Baumé, Senlis. Entrée libre et gratuite. Possibilité d'adhérer sur place.**



Nouveau numéro de la revue Histoire médiévale et Archéologie, sur le thème de la région de Senlis

Le CAHMER, Centre d'archéologie et d'Histoire médiévale des Établissements religieux, est une association nationale rassemblant des chercheurs universitaires. Associé à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, le CAHMER fête ses trente ans cette année en éditant un numéro de sa revue. Notons en particulier un article sur les techniques d'interprétation des cartes anciennes et un autre sur les techniques de l'archéogéographie appliquées à des terroirs, souvent situés à Senlis (les Cordeliers) et dans sa région, ou même ailleurs (abbaye de Grandmont, Haute-Vienne).

Ouvrage disponible au CAHMER, Centre d'études Antoine Vivenel, 17 rue James de Rothschild, 60200 COMPIEGNE (chèque de 30,50 € à l'ordre du CAHMER, préciser « HMA n° 30 ») Rens. : 06 03 35 06 00 et publications.hma@cahmer.fr. Suivez-nous sur cahmer.fr.

Vivre à Villevert

Fête de la Saint-Jean

L'association Vivre à Villevert vous invite à son 33^{ème} Feu de la Saint-Jean. Il se déroulera rue du Pont de Pierre quartier de Villevert à Senlis.

Rendez-vous le samedi 23 juin à partir de 18h30.



Les Amis de la Bibliothèque

L'Art en Chemin !

Du 16 juin au 16 septembre 2018, venez découvrir l'exposition l'Art en Chemin sur le thème « Là-bas si j'y suis ». L'Art en Chemin invite 25 artistes, 35 auteurs et implique 400 élèves de primaire et de collège à exposer leurs œuvres en pleine nature à Balagny, Raray, Rully, Bray, Senlis et Trumilly. À Senlis l'exposition se tiendra au parc écologique et sera inaugurée **le dimanche 17 juin à 15h** par une animation de la fanfare « Aux Cuivres Citoyens ». Accès libre sans horaire sur tous les sites sauf à Senlis où les horaires d'ouverture sont ceux du parc écologique : 9h-19h30. **Entrée gratuite, tout public. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Patrice Laine au 06 67 53 03 90, écrire à laine2006@yahoo.fr, ou vous rendre sur le site internet : www.lartenchemin.com.**



L'Oiseau Lyre

Concert symphonique au manège Ordener

L'Oiseau Lyre organise prochainement son 20^{ème} concert annuel avec le soutien de la ville de Senlis. Cet événement aura lieu dans le cadre prestigieux du manège Ordener **le samedi 9 juin prochain à partir de 20h30**, (ouverture des portes à 19h30). Pour célébrer sa vingtième saison, l'Oiseau Lyre vous emmène dans un voyage explosif. Opéra, opérette, comédie musicale, musique de film ou sacrée, retrouvez tout ce qui fait l'originalité de ce chœur pas comme les autres qui ose tous les mélanges. 60 choristes, 30 musiciens et 4 solistes pour une soirée féérique ! Avec la participation de Géraldine Casey (Soprano), Virginie Fouque (Mezzo), Matthieu Cabanes (Ténor) et Rémi-Charles Cauffman (Basse).

Tarif unique 15 €, à l'entrée ou 10 € en prévente sur : weezevent.com/symphonique - Réservation conseillée. Pour plus d'informations, contacter Isabelle Fauchille au 06 11 57 02 78 et Sébastien Vauclin au 06 20 32 25 30, ou rendez-vous sur : www.loiseaulyresenlis.com ou vous pouvez écrire à : oiseau.lyre.senlis@gmail.com



Confrérie Saint-Fiacre

Visite des jardins de l'Oise

Le samedi 16 juin, la confrérie Saint Fiacre de Senlis organise dans l'Oise cette année une visite de jardins remarquables, en autocar de grand tourisme, Au programme, un départ à 7h de la gare de Senlis, petit déjeuner à Bresles, puis visite du jardin du peintre André Van Beek à Saint Paul, du jardin du Brule à Herchies. Après le déjeuner à l'Auberge de Monceaux, et un arrêt au Moulin Vertu de Roy Boissy, puis à la fromagerie de la Chapelle Saint Jean à Grémévillers, la dernière Visite sera pour le jardin des ifs à Gerberoy. Retour prévu à Senlis vers 19h.

Réservez votre sortie avant le 8 juin 2018 auprès de Madame Anno au 03 44 53 18 30 ou par mail : jacqueline.anno@sfr.fr - Tarifs : adhérent : 72,50 €/pers. - Non adhérent : 95 €/pers.



Les petits chanteurs de Senlis

Concert à la cathédrale...

Le 10 juin prochain, à 16h, la maîtrise d'enfants « les Petits Chanteurs de Senlis » et l'Ensemble Vocal de Senlis, sous la direction d'Emmanuelle Rivière, donneront un concert à la cathédrale de Senlis. Accompagnés à l'orgue par Marc Sacrispeyre, ils présenteront un programme intitulé « In Paradisum » où seront chantées des pièces du répertoire français et anglais : Delibes, Fauré, Franck, Rutter entre autres.

Dimanche 10 juin 2018, Cathédrale de Senlis, 16h. Libre participation aux frais.

Activités aquatiques

Opération Savoir Nager

De juillet à août, l'opération Savoir Nager est renouvelée par le Cercle des nageurs de Senlis. Cette opération permet aux enfants, dès l'âge de 6 ans, d'apprendre les notions de base de la natation pour profiter pleinement de la période estivale. 10 séances obligatoires pour 15 €. 3 sessions de juillet à août.

Pour tous renseignements, réservations

et inscription, visitez le site : abcnatation/cnsenlis ou contactez cnsenlis@gmail.com.



Piscine municipale

Tout l'été, entre le 9 juillet et le 31 août, des animations aquatiques sont au programme de la piscine pour les 6-12 ans, les 12-17 ans et les + de 18 ans (sachant nager 25 m).

Et du 30 juillet au 24 août, des activités « multisport » seront aussi proposées par le service des Sports de la ville aux enfants de 6 à 11 ans...

Toutes les informations dans le Sortir à Senlis été et le Senlis Ensemble de juillet-août...

Le Cachot de Senlis

« Entrez dans la tête des tueurs... »

Venez passer un moment en compagnie de Stéphane Bourgoïn, « profileur » et analyste au centre international des sciences criminelles et pénales et entrez dans la tête des serial killer.

Le 30 juin, à 14h salle de l'Obélisque. Rens. : cachotdesenlis@gmail.com



Patrimoine

La Fondation du Patrimoine aide à financer certains travaux d'amélioration d'habitat

L'association « la Sauvegarde de Senlis » accompagne les Senlisiens qui souhaitent obtenir des aides financières lors de travaux de ravalement, de réfection de toitures, d'huisseries, ou même de réfection du petit patrimoine caractéristique. Trois conditions à l'obtention de ces aides :

- les immeubles concernés doivent être visibles de la voie publique
- les travaux doivent avoir reçu l'avis favorable de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France)
- les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'obtention de l'accord pour cette aide financière

Qui verse ces aides financières ?

La Fondation du Patrimoine décerne un label, permettant :

- aux propriétaires assujettis à l'impôt sur le revenu de déduire 50% du montant des travaux de restauration du revenu global imposable, ou même 100% si le dossier a obtenu au moins 20% de subvention.
 - aux personnes qui s'acquittent de moins de 1.200€ d'impôt sur le revenu, de bénéficier de l'intervention de la Fondation auprès du département, pour obtenir des aides financières.
- Si la restauration se situe dans une commune de moins de 2000 habitants, la Fondation du Patrimoine se charge de transmettre le dossier à la Région, qui peut octroyer une aide supplémentaire. Le Parc Naturel Régional Oise Pays de France peut aussi aider les particuliers.

Pour toute demande d'aide ou de renseignements : sauvegarde.senlis@wanadoo.fr



Journées Nationales du Patrimoine

Rendez-vous culturel et scientifique national, ces journées visent à sensibiliser le public à la richesse et à la diversité du patrimoine archéologique.

Elles offrent au public l'occasion de découvrir les différentes facettes de l'archéologie depuis le travail sur le terrain jusqu'aux recherches en laboratoire et la présentation des vestiges.

• Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h : Exposition de Fernande Petittdemange (voir détails page 12)

• Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h : Exposition « Maternité et petite enfance en Gaule romaine » (voir détails page 12)

Ouverture exceptionnelle des Arènes

Ouverture exceptionnelle et gratuite des Arènes de Senlis le samedi 16. Venez (re)découvrir ce bel édifice de spectacles gallo-romain du I^{er} siècle, redécouvert en 1865 par la Société d'Histoire et d'Archéologie. Vomitoires principaux, vomitoires secondaires, mur de podium, chapelles, loge d'honneur, scène, carceres (cages), escaliers d'accès aux gradins, arène, puisard, sont encore visibles. Visites guidées du monument par des spécialistes, stands de la pâtisserie Berthelot qui a réinventé le « cotignac », succulente confiserie au coing vantée par le médecin grec Galien au III^e siècle, verger de cognassiers, stand de vente du « Miel des Arènes » produit sur place, initiation « comment revêtir une toge », stand de photos d'histoire, librairie spécialisée dans l'histoire et l'archéologie de la région de Senlis, initiation aux techniques de l'archéologie...

Les volontaires seront les bienvenus pour désherber le site et tailler les buissons envahissants de 10h à 12h.

Samedi 16 juin de 14h à 18h et dimanche 17 juin de 10h à 18h.
22 place des Arènes, 60300 Senlis. Gratuit. Possibilité d'adhérer sur place.
Pour tous renseignements complémentaires, contactez le 06 03 35 06 00 ou contact@archeologie-senlis.fr.
Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook.



Concours photo et concours de dessin de la Fête de la Science 2018

Cette année encore, la Ville de Senlis, le CPIE de l'Oise, le Sage Nonette, le CEEBIOS et l'Office de Tourisme s'associent pour célébrer la Fête de la Science, qui aura lieu **du 10 au 16 octobre prochains**.

L'Office de Tourisme de Senlis organise deux concours : photo ET dessin, ayant pour thème : « L'eau ». Tous deux sont gratuits et ouverts à tous les amateurs **sans condition d'âge**, et avec un Prix Jeune Public : jusqu'à 16 ans. Les photos et les dessins seront exposés dans le manège du Quartier Ordener **du 10 au 16 octobre**. Inscription à l'Office de Tourisme **jusqu'au 15 septembre** pour la photo et **jusqu'au 30 septembre** pour le dessin.



Règlements des concours sur notre site Internet www.senlis-tourisme.fr ou sur simple demande au 03 44 53 06 40 ou contact@senlis-tourisme.fr.

Visites guidées

- Visite des arènes et du patrimoine gallo-romain : tous les **1^{ers} dimanches de chaque mois à 15h**.
- Le circuit-découverte de la Ville (Cathédrale Notre-Dame, parc et vestiges du château royal, la muraille gallo-romaine et ruelles médiévales...) : tous les **3^{es} dimanches de chaque mois à 15h**.

Tarif par visite : 9€/pers ou 7€ pour les - de 16 ans et + de 60 ans. Départ et billets à l'Office de Tourisme.

Des visites thématiques et insolites sont proposées au cours de l'année : les Trésors cachés de Senlis **le dimanche 30 septembre**, La Grande Guerre **le samedi 10 novembre**...

Abonnez-vous à la lettre d'information par courriel pour connaître les dates des visites, ateliers pour enfants et manifestations (contact@senlis-tourisme.fr) !



« Le cinéma sera ouvert tout l'été »

Soirées « Écran total »

- 4 juin : **Les innocents** (2003) de B. Bertolucci
- 11 juin : **Razzia** (2017) de N. Ayouch
- 18 juin : **Médée** (1970) de PP. Pasolini
- 25 juin : **Katie says goodbye** de W. Roberts

03 44 60 87 17

Johnny en concert

Le vendredi **15 juin à 20h**, venez (re)découvrir le répertoire rock du Prince, version française, au cinéma de Senlis.

Plein tarif : 10€ / tarif réduit : 8€.

Le Foodtruck Friturbear sera présent à cette occasion.



Allez les Bleus ! :

Retransmission gratuite des 3 premiers matches de l'équipe de France avec restauration sur place

- samedi 16 juin à 12h : France / Australie
- jeudi 21 juin à 17h : France / Pérou
- mardi 26 juin à 16h : France / Danemark

Récital et concours international à la Fondation Cziffra

Le **vendredi 15 juin à 20h**, la Fondation Cziffra propose un récital de piano de Jean-Marc Luisada, concertiste et lauréat de nombreux concours (Dino Ciani à la Scala de Milan, Chopin de Varsovie...). Au programme, Mozart : Sonate K.331, Schumann : Davidsbundler, Debussy : Images Livre 2 et Chopin : Nocturne opus 62 n°1, Scherzo n°2. Plein tarif : 20 € - Sans emploi : 12 €

Le **16 juin de 14h à 18h**, venez assister aux éliminatoires du Concours International Georges Cziffra. Un programme de 15 à 20 minutes maximum, présentation comprise, incluant au moins une œuvre expressive et une œuvre virtuose. Le jury sera composé de Isabelle Oehmichen (Présidente du jury), Éric Astoul, Herbert du Plessis, Lina Castellanza, Gérard-Marie Fallour...

Le **17 juin de 14h à 18h**, le même jury procédera à la 2e partie des éliminatoires du Concours Georges Cziffra.

Le **21 juin**, pour la Fête de la Musique, la chapelle sera mise à la disposition du Conservatoire de Senlis de **17h à 19h** pour les concerts des élèves.



Pour plus d'informations : www.fondation-cziffra.com

Rendez-vous à la **Fondation Cziffra** : 1, Place Saint-Frambourg à Senlis.



Musée d'Art et d'Archéologie

Place Notre-Dame 60300 Senlis
Tél : 03 44 24 86 72 - musees@ville-senlis.fr
Plein tarif : 6,10€, réduit : 3,10€
Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

« Les sentinelles du temple - Un regard photographique sur la collection d'ex-voto du musée d'Art et d'Archéologie de Senlis »

Depuis plusieurs années, la démarche artistique de Fernande Petitdemange l'a conduite à arpenter les salles et les réserves des musées. Au musée d'Art et d'Archéologie de Senlis, elle interroge la notion de collection en s'intéressant à l'important corpus des ex-voto gallo-romains découverts en forêt d'Halatte. Elle pose un regard personnel sur cet ensemble en créant de nouveaux rapprochements esthétiques à partir de formes ou de détails, constituant ainsi sa propre collection.

Cette sélection méticuleuse qu'elle restitue au moyen de clichés en noir et blanc sur fond blanc nous donne à voir la singularité de ces statuettes, témoignages émouvants et fragiles de croyances lointaines.

Du samedi 16 juin au dimanche 16 septembre.

Tarifs : plein : 6,20 € - réduit : 3,20 € - gratuit : - de 18 ans et Senlisiens - Horaires : du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h - Tout public



Exposition « Maternité et petite enfance en Gaule romaine »



La femme et l'enfant sont parmi les grands inconnus de l'histoire de l'Antiquité. Il y a 2000 ans, être enceinte n'était pas seulement une réalité biologique, c'était aussi une nécessité sociale et civique. Le fils tant attendu allait perpétuer le nom du père, la fille, se préparer au mariage et à la procréation. Mais avant d'entrer dans la vraie vie,

l'enfant et sa mère avaient recours aux divinités, croyances et magie afin que la grossesse et l'accouchement se passent pour le mieux et que le bébé survive. L'exposition fait entrer le visiteur dans l'intimité de la famille romaine des quatre premiers siècles de notre ère, de la naissance aux premiers pas des enfants.

Du samedi 16 juin au dimanche 16 septembre.

Tarifs : plein : 6,20 € - réduit : 3,20 € - Gratuit : - de 18 ans et Senlisiens - Horaires : du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h - Tout public

Musée de la Vénérerie

Place du Parvis Notre-Dame 60300 Senlis
Tél : 03 44 29 49 93 - musees@ville-senlis.fr
Plein tarif : 6,10 €, réduit : 3,10 €
Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Objet de la Saison

Anonyme (dans le goût de Nattier), *Portrait de femme en Diane*, huile sur toile, vers 1720-1730.

Découvrez à chaque saison un objet insolite des collections des musées de Senlis. Un document imprimé est mis à la disposition du public.

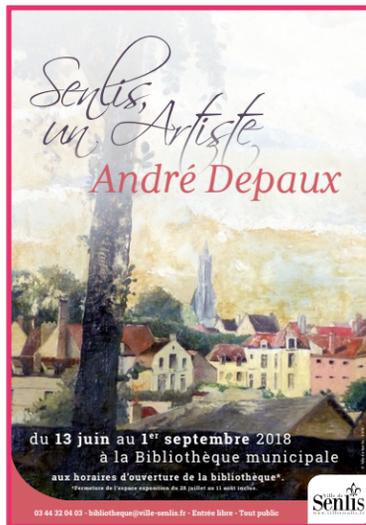
Jusqu'au 31 août 2018 de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Tout public



Bibliothèque Municipale

1, rue Bellon 60300 Senlis - Tél : 03 44 32 04 04
bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com



Senlis un artiste : André Depaux 1915, 1999

Peintre mais aussi professeur de dessin, décorateur, poète, écrivain... André Depaux a traversé le siècle. Sa peinture exprime avec délicatesse et force, ses rêves, ses souffrances et ses joies.

D'influences variées allant de l'impressionnisme au surréalisme, il laisse une œuvre multiple où Senlis, ville où il vécut de nombreuses années, y tient une place importante.

Ses toiles lumineuses, souvent symboliques et inspirées par la lumière d'une Provence qui lui était chère, nous donnent la vision d'un monde imprégné d'humanisme hellénistique, plein de joie mais aussi d'une secrète mélancolie.

« Ma méthode, c'est de procéder par essais et erreurs, en tâtonnant, en trébuchant, en posant ou en ne posant pas de questions. » André Depaux

Du mercredi 13 juin au samedi 1^{er} septembre aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

Gratuit, entrée libre. Fermeture de l'espace exposition du 28 juillet au 11 août inclus. Tout public.

Encre fraîche !

Pendant cette année scolaire, une fois par mois, deux ateliers d'écriture ont eu lieu à la bibliothèque, ouverts à tou(te)s, sur inscription. Nous nous sommes donné des méthodes, des chemins d'écriture, nous nous sommes ouvert des possibles, afin de voyager à travers récit, poésie, théâtre... C'est à un parcours à travers des extraits de ces deux ateliers que nous vous convions. La lecture sera suivie d'une rencontre-discussion entre le public et les participants.

Samedi 23 juin à 15h30, espace jeunesse niveau 1.

Gratuit, entrée libre Public ado-adulte

Conservatoire Municipal

21 rue de Brichebay 60300 Senlis
Tél : 03 44 60 95 09 - conservatoire@ville-senlis.fr

Retrouvez le Conservatoire et la Fête de Musique : pages 4, 5 & 6

Deux concerts en ville



Quatuor de saxophone

Samedi 9 juin à 21h au restaurant "Ma nature"

Restaurant "Le Carré"

Apéro concert musiques actuelles

Mercredi 27 juin à 18h au "Carré" rue Rougemaille

Spectacle des classes de danse

• Danse classique

Jeudi 14 juin à 19h au cinéma :

• Contemporain et modern jazz

Jeudi 28 juin à 19h au Gymnase Carlier



Fête du conservatoire

Tous les ensembles de pratiques collectives seront représentés (battucada, jazz, orchestres à cordes, musiques actuelles, guitare...).

Dimanche 1^{er} juillet de 10h à 13h au Lycée St Vincent (La chapelle, la salle des pères, le Cloître Saint Louis).



Juin 2018

SAMEDI 26 MAI AU MERCREDI 30 JUIN

Galerie Gilbert Dufois, **Exposition Agnès Baillon**, Galerie G. Dufois, place Henri IV

JUSQU'À JUIN

Bibliothèque Municipale, **Comité de lecture jeunesse & Prix littéraire jeunesse**, Bibliothèque

JUSQU'AU 29 JUIN

Fondation d'entreprise Francès, **Première résidence d'artistes bio-inspirés**, Fondation d'entreprise Francès - 27 rue Saint-Pierre

JUSQU'AU 31 AOÛT

Fondation d'entreprise Francès, **Exposition La Fabrique de l'Esprit « Du regard à l'expérience »**, Fondation d'entreprise Francès - 27 rue Saint-Pierre

JUSQU'AU 31 AOÛT

Musée de la Vénérie l'objet de la Saison **Anonyme (dans le goût de Nattier)**

MERCREDI 6 JUIN

EFS, **collectes de don du sang**, salle de l'Obélisque, 14h-19h

JEUDI 7 JUIN

A vous de Jouer, **Spectacle enfants et ados**, cinéma de Senlis, 20h

VENDREDI 8 JUIN

Ville de Senlis, **Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine**, Square Verdun,

Les Joueurs nés, **Nuit ludique**, salle de l'obélisque, 18h30-1h

VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10 JUIN

Shoto Karaté, **JKA Summer CAMP 2018**, Gymnase Fontaine des Prés

SAMEDI 9 JUIN

Chœur l'Oiseau Lyre, **concert anniversaire des 20 ans du Chœur l'Oiseau lyre**, manège Ordener, concert à 20h30

Service jeunesse, **Tournoi de football**, City stade du Val d'Aunette, 13h-18h

Société d'histoire et d'archéologie, **conférence Grange de Beaulieu-le-vieux**, Prieuré Saint-Maurice, 15h

Conservatoire, **Quatuor de Saxophone**, restaurant ma nature, 21h

DIMANCHE 10 JUIN

Rugby club, **Tournoi Maurice Lepinay**, Stade de rugby

Les petits chanteurs de Senlis, **Concert In Paradisum**, Cathédrale, 16h

LUNDI 11 JUIN

Bibliothèque Municipale, **Inauguration de l'exposition "André Depaux"** Senlis, un artiste, Bibliothèque 18h

Cinéma de Senlis, **Ecran Total - Razzia**

MERCREDI 13 JUIN AU SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Bibliothèque Municipale, **Senlis un artiste André Depaux**, Bibliothèque

JEUDI 14 JUIN

Conservatoire municipal, **Danse Classique**, au Cinéma, 19h

DU JEUDI 14 JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Fondation d'entreprise Francès, **Exposition Amandine Arcelli**, Fondation d'entreprise Francès - 27 rue Saint-Pierre

VENDREDI 15 JUIN

Fondation Cziffra **Récital de piano de JM Luisada**, Chapelle Saint-Frambourg, 20h

Cinéma de Senlis, **Johnny en concert**, projection à 20h

VENDREDI 15 JUIN AU DIMANCHE 17 JUIN

Journées Nationales de l'Archéologie, fouillez le programme sur "journées-archeologie.fr"

SAMEDI 16 JUIN

Croque L'image, **exposition "liberté"**, maison des loisirs salles A1, A2 et A3, 9h30-17h30

Rugby club, **Tournoi cadet**, stade de rugby

Ma Nature, **Jazz et Bossa Nova Chanson brésilienne**, restaurant Ma Nature, 20h-23h

Valois énergie, **Portes ouvertes du Méthaniseur**, chemin des Rouliers, 9h-11h30 & 13h-17h

ACS, **Daddy Cool - fête de pères**, commerçants de l'ACS, journée

SAMEDI 16 JUIN AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Musées d'Art et d'Archéologie, **"Les sentinelles du temple"**, MAA, horaires du Musée

Musées d'Art et d'Archéologie, **"Maternité et petite enfance en Gaule romaine"**, MAA, horaires du Musée

Fondation Cziffra **Éliminatoires du 48e concours international G. Cziffra**, Chapelle Saint-Frambourg, 10h-18h

DIMANCHE 17 JUIN

La Vallière, **Brocante de quartier**, Pelouse de la Gatelière et rue Claude Debussy, 6h-19h

Visite guidée de la Ville, départ de l'office de tourisme à 15h

DIMANCHE 17 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

Les amis de la Bibliothèque, **Art en chemin** - expo peintures et sculptures, parc écologique

LUNDI 18 JUIN

Ville de Senlis, **Commémoration de l'appel historique du Général De Gaulle**, Square de Verdun

Cinéma de Senlis, **Ecran Total - Médée**

MERCREDI 20 JUIN

CDDHS, **Assemblée Générale**, Salle de l'Obélisque

JEUDI 21 JUIN

Ville de Senlis, **Fête de la musique**, centre-ville à partir de 17h

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 JUIN

Musées de Senlis, **"les jeudis de l'art" des œuvres, des époques et des styles**, Musée de la Vénérie

SAMEDI 23 JUIN

École de Musique de Senlis, **Concert de fin d'année**, Maison des loisirs salle P9, 18h-22h

Vivre à Villevert, **feu de la Saint-Jean**, pâture rue du Pont de Pierre, 18h30-00h

Dessins et Arts manuels, **exposition d'art**, Maison des Loisirs salles 1A1, A2 et A3, 9h-19h

Bibliothèque Municipale, **Restitution des ateliers d'écriture Motamo**, Bibliothèque, 15h-17h

Ma Nature, **Blues, variétés pop**, restaurant Ma Nature, 20h-23h

DIMANCHE 24 JUIN

Centre équestre de Senlis, **C.S.O. Club poney**, Centre équestre, 8h-18h

Office de Tourisme, **Visite guidée "Multiples visages et métamorphoses de l'Église et des églises de Senlis"**, Église Saint-Pierre, 15h-17h

Conservatoire César Franck, **Concert de fin d'année**, prieuré Saint-Maurice, 18h

LUNDI 25 JUIN

Cinéma de Senlis, **Ecran Total - Katie says goodbye**

MERCREDI 27 JUIN

Conservatoire municipal, **spectacle du conservatoire spectacle jeunes enfants**, gymnase Yves Carlier

Conservatoire municipal, **Apéro Concert Musiques actuelles**, au Carré rue Rougemaille

JEUDI 28 JUIN

Conservatoire municipal, **Contemporain et Modern Jazz**, au Gymnase Yves Carlier, 19h

Studio M, **danse autour du Monde**, cinéma de Senlis, 20h30

SAMEDI 30 JUIN

M. Laure Danse, **gala**, gymnase Yves Carlier, 20h

Ma Nature, **Plein écran, musiques de film saxo et guitare**, restaurant Ma Nature, 20h-23h

Le Cachot, **Entrez dans la tête des tueurs**, projection débat, salle de l'Obélisque, à 14h

Juillet 2018

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Conservatoire de Musique, **Fête du conservatoire**, Lycée Saint Vincent de 10h à 13h

Spectacle de danse des associations senlisiennes, **Senlis Fitness Danse**, Gymnase Yves Carlier de 14h30 à 17h

Club modéliste naval, **Navigation de modèles réduits**, Étang du moulin du Gué de Pont à 14h-17h

Brocante de quartier, quartier de Bon-Secours de 7h à 18h

Visite guidée du patrimoine Gallo-Romain, départ de l'office de tourisme à 15h

JEUDI 5 JUILLET

Concert des 3 forêts, Cinéma Jeanne d'Arc à 20h

LES 5, 12, 19 ET 26 JUILLET

Musées de Senlis, **« Le musée dans tous ses étages »**, Musée d'Art et d'Archéologie à 11h.

LES 6 ET 20 JUILLET

Musées de Senlis, **« D'art et de lumière »**, Musée d'Art et d'Archéologie, à 11h

SAMEDI 7 JUILLET

Ma Nature, **Jazz bossa nova**, Restaurant Ma Nature de 20h à 23h

LUNDI 9 JUILLET

Office de Tourisme, **Atelier pour enfants, Des couleurs primaires de l'arc-en-ciel**, rendez-vous à l'OT à 14h30

Service des Sports, **Animation pour les 6/12 ans et 12/17 ans, Activités aquatiques pour tous**, Piscine municipale de 14h à 16h

RETROUVEZ L'AGENDA EN LIGNE SUR LE SITE : WWW.VILLE-DE-SENLIS OU FLASHEZ CE QR-CODE



Senlis Alternative DE L'OBSTRUCTION MUNICIPALE À LA REMISE EN CAUSE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le conseil municipal du 17 mai dernier s'est révélé riche d'enseignements, et ce à plusieurs titres.

Nous avons été amenés à voter l'acquisition du pôle petite enfance réalisé par l'OPAC de l'Oise dans la première phase de l'EcoQuartier. Ce pôle a pour objectif de devenir un lieu public dédié à la petite enfance au service des familles du territoire. Il s'agit d'un lieu d'information, d'animation, de coordination et de garde. Il a été conçu dans l'optique de faciliter l'accès à l'information des parents dans un pôle au sein duquel les familles trouveront les réponses pour choisir un mode de garde adapté à leurs besoins. Cet espace permettra l'accueil de 40 berceaux (c'est-à-dire le groupement des 24 berceaux existants dans les structures obsolètes de Bon Secours et de Saint-Péravi, et la création de 16 nouveaux berceaux). En diversifiant et équilibrant les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans, cet équipement améliore considérablement l'attractivité de notre territoire. L'EcoQuartier dans son ensemble est une réponse adaptée aux besoins des Senlisiens et aux défis auxquels doit faire face notre ville, tel que celui de l'emploi et du développement économique. Ce projet avait d'ailleurs été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 19 mai 2016. Nous étions alors heureux de constater qu'au-delà des querelles politiciennes, l'unité pouvait prévaloir quand il s'agit de projets structurants pour l'avenir de Senlis.

Pourtant, cette fois, dix conseillers ont voté contre l'acquisition du pôle petite enfance de l'EcoQuartier : Pierre Fleury, Sandrine Aunos, Sophie Reynal, Michèle Mullier, Fadhila Tebbi, Annie Bazireau, Véronique Pruvost-Bitar, Maurice Clergot, Magalie Benoist, et Nathalie Lebas.

Les explications de vote avancées par ces élus semblent particulièrement infondées, notamment celles relatives au coût de cet équipement. Les représentants de l'OPAC avaient d'ailleurs été conviés précisément afin de répondre aux éventuelles questions des élus.

Or, Sophie Reynal, Marie Prin, Joëlle Huli (qui avait le pouvoir de Philippe Gualdo), Bertrand Dubreucq-Perus ont préféré quitter la salle, évitant ainsi de voir leurs contre-vérités étalées au grand jour : bel exemple d'implication politique dans la vie de la cité ! Nous remarquons également que les propres co-listiers de Mme Reynal sont quant à eux restés dans la salle : cela ressemble à s'y méprendre sinon à un problème certain de leadership, voire à une mésintelligence flagrante dans les rangs de l'opposition...

Les méthodes notamment employées par Sophie Reynal sont éminemment contestables, y compris attaquer le personnel municipal. Ainsi, n'hésite-t-elle pas à mettre en doute publiquement le travail de la directrice des finances, ce qui ne l'empêche pas de se vanter sur les réseaux sociaux d'avoir applaudi celle-ci à la fin du conseil municipal, à l'annonce de son départ à la retraite...

Deux questions se posent dès lors : Quelle cohérence dans ces votes ? Quelle prise en compte de l'intérêt des Senlisiens ?

Nous ne nous situons plus dans un débat démocratique et constructif, mais bien dans une posture stérile d'obstruction systématique, qui ne profite en aucun cas aux Senlisiens.

En témoigne également l'incompréhensible abstention de la totalité du groupe Allez Senlis et d'une partie du groupe Aimer Senlis (Marie Prin et Joëlle Huli) lors du vote des demandes de subventions auprès de l'État pour les travaux de sécurisation des établissements scolaires, pour l'amélioration du stationnement aux abords du centre-ville et de la signalétique, ou bien encore pour la modernisation de l'éclairage public. Pour de simples motifs politiques, ces élus jouent contre leur propre ville ! Pour notre part, nous ne céderons pas à ce petit jeu malsain et contre-productif. Face aux défis démographique et économique, la Ville se doit de répondre présente.

Les Senlisiens peuvent continuer à compter sur nous pour défendre leurs intérêts !

Senlis Alternative

Patrick Bijard - Grégoire Boissenot - Julie Bongiovanni - Benoît Curtil - Marc Dellove Jean-Louis Deroode - Isabelle Gorse-Caillou - Daniel Guedras - Sylvain Lefevre Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Philippe L'Helgoualch - Martine Palin Sainte Agathe Francis Pruche - Marie-Christine Robert - Elisabeth Sibille

Aimer Senlis QUE DIRE ET QUE PENSER ?

Que dire et que penser de certains élus de l'opposition qui votent **contre les demandes de subvention pour la sécurisation des écoles de la Ville** et qui justifient leur choix en expliquant que c'est parce qu'ils ont voté contre le budget de la Ville, puis qui s'abstiennent pour le vote deux demandes subventions (amélioration énergétique et modernisation de l'éclairage public, stationnement aux abords du centre-ville et signalétique ?

...Démonstration d'une incohérence sans limite !

...Inquiétude quant à la considération envers nos petits Senlisiens et le personnel qui les accompagne au quotidien !

Que dire et que penser d'une opposition qui vote **contre les dons de partenaires comme la SANEF** dans le cadre de l'événementiel à Senlis ?

Que dire et que penser de ces élus qui prennent toujours le train en marche et qui voudraient conduire la locomotive, alors qu'ils sont bien loin d'en avoir la maîtrise ?

Que dire et que penser de ces élus grimaçants, vociférants, qui s'agitent et qui menacent et qui somme toute brassent beaucoup d'air, parlant de sujets dont ils n'ont aucune connaissance puisqu'ils ont la particularité de boudier les commissions et les pré-conseils ?

Que dire et que penser de ces élus qui ne fonctionnent que par calculs, par stratégies et qui pensent que les autres agissent ainsi ?

Que dire et que penser de ce mauvais esprit qui consiste à croire que si l'on vote un budget c'est parce que l'on a été acheté par je ne sais quelle promesse... pour « un plat de lentilles » comme l'écrivait un ancien élu en passe d'être inéligible...

Ne peut-on voter un budget simplement, sincèrement, parce qu'il y va de l'intérêt de notre Ville ? N'est-il pas bienvenu d'imaginer que Senlis puisse ne plus s'enfoncer dans les querelles stériles qui ternissent son image et sa renommée ?

Savent-ils, ces élus « glorieux » et « conquérants » quelles seraient les conséquences pour la Commune de ne pas voter un budget ? Oui, certains le savent, car ils l'ont vécu. Que n'a-t-on entendu de leur part, à l'époque... Mais ils ont cette soif de revanche, et peu importe le prix à payer pour notre Ville. « (Eil pour eil...) ». Belle vision (sans jeu de mots) pour Senlis. L'objectif de certains de ne pas voter le budget n'existe que pour des raisons « politiques ». La soif du pouvoir, l'esprit de vengeance leur font s'allier les uns et les autres. Bien loin le bien commun, l'intérêt général. Ego surdimensionné, ambition personnelle les guident et les conduisent à avancer sur des chemins bien chaotiques.

Que dire et que penser de ce porte-parole inattendu, non élue communautaire, qui se mêle des dossiers de la CCGSO et vient « défendre », les dossiers de cette instance au Conseil municipal ? Mme Huli ???!! Serait-ce « la nouvelle avocate » sortie tout droit du chapeau du Président, M. Charrier. Ce dernier constaterait-il que sans l'exécutif senlisien (« judicieusement » écarté par des tractations savamment menées il y a quelques mois), les dossiers sont encore plus complexes à mener ? Au fait, quels rôles jouent... Mme Pruvost Bitar, Mme Lebas, M. Clergot, Mme Reynal, M. Pessé ? N'étaient-ils pas dignes de porter la parole du Président ?

Enfin, rassurez-vous, Senlisiens, il n'y a aucune **trahison** de ma part. La trahison vient de ceux qui, blessés dans leur orgueil, anciens alliés de Mme Loiseleur ont choisi de ne pas voter le budget 2018.

Je le répète, de **trahison** il n'y en a pas. Je souhaite juste rappeler les propos de M. Canter, lors du Conseil municipal du 31 mars 2016 s'adressant à P. Loiseleur : « Je trouve que dans la logique du fonctionnement de ce Conseil Municipal, du vote démocratique qui s'est fait en 2014 et qui vous a largement portée à la tête de cette municipalité, vous menez la politique pour laquelle vous avez été élue. [...] Vous mettez en œuvre votre programme, vous tenez vos objectifs budgétaires, il y a une cohérence à tout cela et en la matière, je vois moi l'intérêt de la Ville pour la durée du mandat pour lequel vous serez aux commandes jusqu'en 2020, et c'est la raison pour laquelle je voterai ce compte administratif et les suivants [...] c'est un choix cohérent, vous allez au bout de vos décisions et de vos choix budgétaires et je me plie à ce fait majoritaire. » C'est exactement cela, même si les orientations politiques ne sont pas forcément celles que nous aurions choisies, je respecte sincèrement le travail accompli par l'équipe en place. Force est de constater que notre Ville avance. Tout est mis en œuvre pour que cette dynamique amorcée perdure. Continuons donc de travailler en bonne intelligence. Belles vacances à tous !

Florence Mifsud - Aimer Senlis

Allez Senlis LE CEEBIOS ? UNE VASTE FUMISTERIE...

La création du Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme (CEEBIOS) au quartier Ordener était un pilier de la campagne de Madame Loiseleur en 2014 : dans Les Echos du 13 avril 2015, elle annonçait que ce pôle de recherche et de formation liés au processus d'innovation qui s'inspire du vivant allait créer 350 emplois de chercheurs à Senlis. Le 27 octobre 2015, dans les colonnes du Parisien cette fois, elle promettait même « 500 emplois de plus d'ici quatre ans sur l'ancien quartier Ordener ».

Où sont les chercheurs ? Aujourd'hui, le biomimétisme n'a attiré aucun laboratoire privé à Senlis. La manufacture de Senlis, installée au quartier Ordener, est le seul employeur conséquent du site mais elle n'a aucun lien avec le biomimétisme. Les entreprises qui ont participé à des séminaires de formation au CEEBIOS auraient-elles créé des postes de recherche à Senlis si Madame Loiseleur avait remis en état fonctionnel, aux normes d'accessibilité, les différents bâtiments laissés vacants par le 41e RT ? Peut-être mais force est de constater que Madame la Maire tente aujourd'hui de transférer certains de ces bâtiments décrépis à la communauté de communes, faute d'avoir depuis 2013 planifié leur remise en état et engagé les travaux de façon méthodique. Le Ministère de la Défense lui avait pourtant accordé pour ce faire 2.200.000€ (deux millions deux cent mille euros) de subventions en 2015 dans le cadre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRDS). Mais rien n'a été fait.

Et, aujourd'hui, c'est officiel : **le Biomim'expo quitte Senlis pour Paris**. Ce salon annuel du biomimétisme, lancé en 2016 à grand renfort de publicité en lien avec le CEEBIOS, vient de se choisir Anne Hidalgo comme nouvelle marraine. La Ville de Senlis en a pourtant accueilli gracieusement les deux premières éditions 2016 et 2017 au manège du quartier Ordener, prêté gracieusement à ces deux occasions ; elle n'aura plus désormais que ses yeux pour pleurer cet événement. **A qui profite ce départ ?** Madame Loiseleur, toute fière de son projet d'envergure autour du biomimétisme, en a confié il y a plusieurs années déjà la communication à une entreprise privée. Celle-ci a pu, depuis lors, se constituer une base de données de spécialistes/ chercheurs/ entreprises de biomimétisme en France et à l'étranger, tout en étant rémunérée comme prestataire de la ville de Senlis. Est-il étonnant qu'elle cherche désormais à s'agrandir et à s'installer ailleurs ? Pour autant, est-il normal que Senlis se retrouve privée de l'événement annuel du biomimétisme qu'elle a financé à pure perte à grands coups de deniers publics depuis son lancement ?

Combien tout cela a-t-il coûté ? Les statuts et les rapports d'activité de l'association CEEBIOS ainsi que les plans d'affaires du projet CEEBIOS n'ont jamais été transmis aux conseillers municipaux Allez Senlis. Nous avons reçu de beaux discours depuis 2014 mais des chiffres : aucun. La convention entre le propriétaire du Biomim'Expo et la Ville de Senlis signée l'an dernier ne donne aucun détail sur le coût pour la ville du Biomim'Expo 2017.

Le CEEBIOS est une vaste fumisterie qui a coûté des centaines de milliers d'euros au contribuable senlisien mais n'a jamais rapporté un sou à notre ville. Le seul bénéficiaire est l'entreprise qui a déposé la marque Biomim'Expo à l'INPI dès 2014, bénéficié de tout le travail réalisé depuis des années avec dévouement par Francis Pruche, fait payer les entreprises partenaires pour leur participation aux éditions 2016 et 2017 et qui, aujourd'hui, choisit de quitter Senlis pour une capitale plus propice à son développement.

Ca nous rappelle bigrement l'histoire du corbeau et du renard... sauf qu'avec les deniers du contribuable senlisien en guise de fromage, la leçon est indigeste.

Venez nous donner votre avis sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/AllezSenlis/> ou sur notre fil twitter <https://twitter.com/AllezSenlis> ; vous pouvez également continuer à nous transmettre vos suggestions et remarques sur nos courriels respectifs.

Groupe Allez Senlis
Sophie Reynal
Bertrand Dubreucq-Perus
Sandrine Aunos
Pierre Fleury
www.facebook.com/AllezSenlis/
reynal.s@ville-senlis.fr
dubreucq-perus.b@ville-senlis.fr
aunos.s@ville-senlis.fr
fleury.p@ville-senlis.fr

 **MAIRIE DE SENLIS**
Place Henri IV 60300 Senlis
Tél. : 03 44 53 00 80 - Fax : 03 44 32 00 32
Mail : mairie@ville-senlis.fr
Site : www.ville-senlis.fr
Heures d'ouverture :
• Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
• Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
• Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h.

© Sources des images : Ville de Senlis - Adobe Stock
© Studio Bruno Cohen.
© Clair Obscur Photo (Dossier du mois)

POUR DEVENIR ANNONCEUR
contactez : LVC Communication au 06 11 59 05 32

Points de diffusion du Senlis Ensemble : Le bulletin municipal est diffusé en boîtes aux lettres, en mairie, dans les sites municipaux accueillant du public ainsi que chez certains commerçants et cabinets médicaux, et sur : www.ville-senlis.fr / Kiosque

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Conciliateur de justice	06 10 81 30 26
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 60 87 17
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.

 **Bienvenue !**

25/04/2018 PETIT Emy Marie Dominique
30/04/2018 RÉCOPÉ DE TILLY BLARU Emérance Marie Diane

 **Félicitations !**

07/04/2018 M. DENIEAU Rodolphe / Mme de CHILLAZ Camille
14/04/2018 M. LAMOT William / Mme ANDRE Anne-Lise
28/04/2018 M. DJEDDOU Djamel / Mme ASBAI Asma

 **Regrets...**

24/03/2018 COUTET épouse VERZELETTI Dominique
27/03/2018 QUIRANTES MEDINA Veuve CRJADO MARTINEZ Maria
02/04/2018 BLIN Philippe
03/04/2018 RÉGNIER veuve BELLANGER Marie-Louise
13/04/2018 RATAHIRY Gérard
18/04/2018 SAWICKI Pierre
18/04/2018 GIGUEL Michel
20/04/2018 LAOUFI Belaid
22/04/2018 SERVEL-BOYAU Monique
23/04/2018 RIGHI Dunia
27/04/2018 RAMEL veuve BOUTTEMY Eliette
30/04/2018 PICHOUT Philippe

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :
du mardi au vendredi
9h-12h / 13h30-19h
Samedi
matin

32 A, rue des Jardiniers - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke
Catherine Leblond-Duwer
Justine Barnabé de Lapasse

— SENLIS DEPUIS 1581 —



PROCHE SENLIS

Maison contemporaine très lumineuse offrant vaste hall d'entrée, séjour de 50m² avec cheminée, 3 chambres dont une suite parentale, salle de bains. Nombreux rangements. Sous-sol total. Jardin paysagé exposé plein sud de 2.342m². DPE E322/GES G96

Prix 441.000 €



RARAY - proche golf

Beaucoup de charme pour cette maison de pays entièrement restaurée comprenant entrée, grande cuisine équipée et aménagée, 2 pièces de réception, 3 chambres, salle de bains avec douche. Très jolie cour avec abri et dépendance. Garage. DPE C145/GES E43

Prix : 420.000 €



SENLIS - quartier calme proche commerce

Beaux volumes, maison lumineuse, décoration actuelle comprenant entrée, grande cuisine avec coin repas, séjour double avec cheminée, arrière cuisine, WC, grande suite parentale avec dressing et SDD, 3 chbres avec placards, SDB avec douche. Garage. Jardin de 600 m² en partie clos de murs. DPE D184/GES B8

Prix : 499.000 €



SENLIS - VILLEVERT

Beaux volumes, maison de 240 m² comprenant : entrée, séjour de 53 m² donnant sur terrasse plein sud, cuisine équipée et aménagée, lingerie, bureau, chbre et SDB avec douche en RDC, WC, 5 chbres à l'étage, dressing, WC, SDB, SS total avec plusieurs pièces et garage 2 VL. Jardin de 1.064 m². DPE D214/GES C12

Prix : 540.000 €

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr
2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS
www.daudruy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



tout à dom
services

Une autre idée
du service à la personne
03 44 56 47 22
65, avenue G. Clémenceau
60300 SENLIS
toutadomservices.com

DEVIS
GRATUIT

CHEQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSSEL

ORGANISME CERTIFIE
QUALISAP

RÉDUCTIONS &
-50%
CRÉDIT D'IMPÔTS

Entreprise déclarée agréée et
autorisée SAP 488785197

Comptez sur nous pendant l'été !

Visites de convivialité,
prestations de bien être,
promenades aux bras,
déplacements



tout à dom
Aide aux personnes
âgées ou handicapées

Résidence principale
surveillée,
courrier ramassé,
plantes arrosées



tout à dom
Ménage



tout à dom
Garde d'enfants



tout à dom
Jardinage

L'ADPS recrute



Aides à domicile

Dynamique, souriant(e), organisé(e), rejoignez-nous!

Véhicule exigé; formation assurée à l'embauche.

Tel: 03 44 55 51 51 Mail: emploi@adps.asso.fr
ADPS, 30 avenue Eugène Gazeau-60300 SENLIS

les Compagnons
des saisons

3 ACHETÉES
=
LA 4^{ÈME} OFFERTE !

Plantes
vivaces*

Jusqu'au 17 juin

*Offre valable sur la moins chère des 4 plantes vivaces

JARDINERIE KOWALCZYK

13 rue de la fontaine des arènes - SENLIS

www.compagnonsdessaisons.com

Tel : 03.44.53.07.89

717

